

## Publication : BUDGET 2026

### Budget municipal de Saint-René de Beauce pour l'année financière 2026

Comme le stipule le code municipal du Québec voici la publication des prévisions budgétaires 2026 tel qu'adopté par le conseil municipal de Saint-René de Beauce à ses deux séances extraordinaires du 27 janvier 2026. Le conseil a donc adopté le budget, le plan triennal d'immobilisation et le règlement sur les taxes et tarifs de compensation pour l'an 2026.

Ce budget 2026 équilibré se chiffre à un montant d'un million neuf cent mille et sept cent quatre-vingt dollars et cinquante-trois cents **1 925 780.53\$ soit 69 980,34** dollars de plus que le budget de 2025.

Cette hausse est principalement imputable aux augmentations des quote-part entre autres de la Régie Beauce-Sud et de celles imputables à la **Sécurité publique** qui représentent une somme de plus de quatre vingt quatre mille cinq cent trente et un dollars **84 531.00\$**

Malgré cette situation le conseil municipal maintient un niveau de taxation plus bas dans la région entre autres des municipalités voisines de Saint-Martin, de Saint-Théophile, de Saint-Géréon

### TABLEAU COMPARATIF

	ST-RENÉ	ST-MARTIN	ST-THÉOPHILE	ST-GÉDÉON
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.56.9	0.81.0	0.61.0	0.66.5
TAXE S.Q	0.0549	0.087	0.06.5	0.06.15
TAXE SERVICE DE DETTE	0. 09.23	0.11.8	178\$	0.20.57

## 1. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

### PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026-01-012

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal ont préparé les prévisions budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2026 avant leur présentation officielle;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public a été publié le 19 janvier 2026, soit plus de huit jours avant l'adoption du budget 2026 et du plan triennal

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par **M. Marco Grondin** et résolution à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour l'année financière 2026 comme suit :

REVENUS :

TAXES

Taxes générales sur la valeur foncière	839 206.99 \$
Taxe générale Sureté du Québec	87 884.28 \$
Taxe foncière terrain vagues constructibles	78 689.52 \$
Taxes générales : Service de la dette	
Règlement 152-16 : asphalte	24 992.61 \$
Règlement 157-17 : Centre K. Veilleux	12 647.59 \$
Règlement 195-23 : Acquisition terrain	15 077.75 \$
Règlement 205-24 : Réfection voirie	74 377.00 \$
Taxes foncières spéciales ; desservie réseau d'égout	25 455.04 \$
Taxes foncières spéciales : réseau d'égout	13 706.56 \$
Taxes fosses septiques	58 344.00 \$

TARIFICATION

Matières résiduelles	89 555.00 \$
Fonctionnement usine de filtration	42 900.00 \$
Fonctionnement usine de filtration	23 200.00 \$
Services rendus et imposition de droits	167 000.00 \$
<b>Autres revenus</b> (contraventions, pénalités, intérêts, autres)	9 000.00 \$
MTDDQ déneigement	100 000.00 \$
<b>Transferts</b> : (péréquation – subvention -autres)	263 744.19 \$

Total           **1 925 780.53\$**

DÉPENSES de fonctionnement

Administration générale	359 704.40 \$
Sécurité publique	192 252.00 \$
Transport routier	625 686.13 \$
Hygiène du milieu	218 358.00 \$
Aménagement, urbanisme, développement	43 485.00 \$
Loisirs, culture	104 065.00 \$
Frais de financement	303 230.00 \$
Conciliation à des fins fiscales	79 000.00 \$

Total           **1 925 780.53\$**